

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/10/2024
Reçu en préfecture le 10/10/2024
Publié le 14/10/2024
ID : 974-249740101-20241010-2024_112_BC_8-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 9
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE SEPT OCTOBRE à 14 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port.,
après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN,**
Président.

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2024_112_BC_8
*Participation financière au bricobus
rural porté par les Compagnons
Bâtisseurs de la Réunion sur la
période 2024*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Philippe LUCAS

Nombre de votants : 13

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Irchad OMARJEE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Christophe DAMBREVILLE

NOTA :

Le Président certifie que :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
1 octobre 2024

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/10/2024

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Olivier HOARAU - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE procuration à Mme Mélissa COUSIN

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 OCTOBRE 2024

AFFAIRE N°2024_112_BC_8 : PARTICIPATION FINANCIÈRE AU BRICOBUS RURAL PORTÉ PAR LES COMPAGNONS BÂTISSEURS DE LA RÉUNION SUR LA PÉRIODE 2024

Le Président de séance expose :

Contexte

Les Compagnons Bâtitseurs portent depuis 2021 le bricobus rural. Il vient compléter le bricobus dans les Quartiers Politique de la Ville. Le bricobus est une action collective, itinérante et mobilisatrice localement et basée sur les capacités à agir et l'engagement solidaire et bénévole des bénéficiaires. Elle a permis de structurer des interventions techniques sur l'habitat et de repérer des familles en difficulté. L'enjeu est de travailler en articulation avec les acteurs (associations, bailleurs...) du territoire. Cette action globale contribuera à l'atteinte des objectifs du Contrat d'Engagement contre le Mal Logement 2021-2026.

Objectifs de l'action

L'action a pour objectif de contribuer au repérage, à l'orientation de situations de mal-logement afin de précarité énergétique et de favoriser des actions concrètes de chantier par une large communication de grande proximité.

Cette action permettra de :

- Toucher des ménages qui, par nature, ne se manifestent pas auprès des acteurs ou des plateformes de la rénovation pour les amener vers des parcours de réhabilitation de leur logement,
- Rendre accessible également et investir l'espace public afin de susciter la participation des habitants, de leur permettre de s'interroger sur leurs conditions de logements ou bien celle de leurs voisins, amis, connaissances, et d'engager collectivement des solutions adaptées et réactives,
- Favoriser des solidarités de voisinage et aiguiller les situations repérées,
- Relever et caractériser les blocages initiaux des situations non prises en compte par les dispositifs,
- Intervenir au plus près des ménages pour trouver des solutions adaptées à leurs situations

Bilan du bricobus rural

Bilan 2023	
<p>47 diagnostics sociotechniques :</p> <p>- Auto réhabilitation Accompagné (ARA) 10 ménages accompagnés sur la commune de La Possession 4 ménages accompagnés sur la commune de Saint Leu 2 sur la commune de Trois Bassins</p> <p>- Accompagnement 9 réorientations vers les dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat (Conseil Départemental, aide de l'État) 2 refus/ absents 20 accompagnements personnels</p>	<p>12 interventions de type « dépannages pédagogiques »</p> <p>Interventions supplémentaires chez les bénéficiaires du chantier Auto-Réhabilitation Accompagnée</p> <p>Généralement l'habitant prend en charge le financement (40€ en moyenne) /matériel déjà disponible chez l'habitant</p>
<p>Prêt d'outil</p> <p>Aux familles bénéficiaires de l'ARA.</p>	<p>Animation collective</p> <p>3 ateliers de fabrications de petits bancs (Pichette, ravine à Malheur, Halte Là)</p>

Le périmètre d'intervention

Le bricobus rural concerne l'ensemble du territoire en dehors des 10 Quartiers Politique de la Ville.

Le public cible du bricobus rural :

Le public cible est les ménages fragilisés et confrontés au mal logement de manière concrète qui ne peuvent pas remédier seuls aux défauts de leur logement du fait :

- de revenu faible ;
- de l'isolement ;
- de la méconnaissance des dispositifs d'aide ;
- de leurs situations qui sont hors des critères des aides.

Les modalités techniques d'intervention:

Les équipes des Compagnons Bâisseurs interviennent dans le cadre des diagnostics sociotechniques des auto-réhabilitations accompagnées pour des non bénéficiaires.

Dans le cadre de l'ARA, les travaux sont planifiés sur 10 chantiers (d'environ 15 jours) et d'une enveloppe pour l'acquisition des matériaux estimée à 78 184 €. A la suite de ces interventions, des dépannages pédagogiques et prêts d'outils chez les familles suivies sont prévus selon les situations.

La gouvernance du projet

Le pilotage global du projet est effectué par le Territoire de l'Ouest. En ce qui concerne les instances de suivi du projet : 3 comités techniques et/ou de pilotage sont mis en place en 2024.

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour la période 2024

Le projet pour la période 2024 est estimé à 124 639€. Le Territoire de l'Ouest participe au fonctionnement du projet à hauteur de 78 184€ selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Charges		Produits	
Charges de la structure	12 217€	CAF	21 455€
Achats (matériaux, fournitures)...	24 940€	Territoire de l'Ouest	78 184€
Charges personnelles	87 482€	FAP	15 000€
		Communes	10 000€
Total	124 639€	Total	124 639€

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/09/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 04/09/2024.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER** la participation du Territoire de l'Ouest à hauteur de 78 184,00€ pour le projet bricobus rural 2024;
- **VALIDER** le projet de convention « Bricobus rural 2024 » ;
- **AUTORISER** le Président à signer la convention entre le Territoire de l'Ouest et les Compagnons Bâisseurs et tous les actes y afférents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président